



## AU SOMMAIRE

### AU PROVINCIAL ET NATIONAL

*Forum des leaders*

*Projet Outremer*

*Rond-Point 2015*

*Retour sur la grève*

*Symposium francophone 2015*

### ARTICLES TRIMESTRIELS

*Capsule linguistique*

*Caricature*

*Carnet Rose*

*Enseignant(e) militant(e)*

*Je connais ma convention collective*

*Le coin autochtone*

*Les réussites de nos collègues*

*Perles ou mots d'enfants*

*Suggestion de lecture*

*Tirage du Colibri*

## LE SYNDICAT, C'EST NOUS TOUS ENSEMBLE



Prenons l'habitude de dire  
**NOTRE SEPF**  
au lieu de :  
**LE SEPF.**

**Cela fait toute la différence !**

# Le Colibri

Bulletin d'information no. 19 - MARS 2015

## Mot de la Présidente

Bonjour tout le monde,

J'en suis maintenant à ma troisième année de présidence et mon objectif premier est toujours de vous servir le mieux et le plus professionnellement possible. Je ne vous noierai pas dans les détails sur tous les accomplissements du SEPF. Il vous suffit de lire le Colibri. Cependant, il est toujours bon de faire le point.



Pour résumer, ma 1<sup>ère</sup> année en fut une de **restructuration et de renouvellement** de notre image : déménagement dans les locaux de la FECB, logo, slogan, bulletin mensuel *Le Colibri*, page Facebook, site web, engagement d'une assistante administrative permanente.

La deuxième année en fut une d'**affirmation** du SEPF dans les différentes sphères : au sein de la FECB avec le droit de parler en français aux assemblées, l'allocation d'un 0,6 pour des membres du comité exécutif du SEPF par la FECB, au niveau canadien au sein de la Fédération Canadienne des Enseignants (FCE) en tant que membre affilié, au niveau public avec une bonne représentation dans les médias francophones comme Radio-Canada et auprès des organismes communautaires.

Ma troisième année en est une d'**ouverture**. Le SEPF est maintenant un membre actif de la FCE notamment au sein du comité consultatif de français, langue première. J'ai été nommée

également représentante de la FCE au Forum des leaders, à la Table d'éducation nationale et comité d'orientation stratégique des stages de perfectionnement de l'ACELF, ce qui, par ricochets, assure une plus grande visibilité du SEPF.

J'ai également resserré nos liens avec la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). J'ai participé à l'événement : Prof, ma fierté (voir article dans le Colibri de décembre 2014). J'ai demandé que nous fassions partie de CAFÉ (Carrefour des associations francophones de l'Éducation). Enfin, nous enverrons pour une première fois une enseignante du SEPF pour participer au Projet Outremer à Haïti cet été.

Dans le futur et à moyen terme, le SEPF organisera en collaboration avec la Fédération Canadienne des enseignantes et enseignants (FCE) des échanges interprovinciaux interterritoriaux à travers le Canada d'enseignants francophones oeuvrant en milieu minoritaire francophone. Par ailleurs, l'an prochain, le Symposium francophone, événement annuel réunissant les agentes et agents de liaison francophones de tout le pays (provinces et territoires), aura lieu ici à Vancouver les 17 et 18 février 2016. Notre Rond-Point n'en sera qu'enrichi !

Enfin, avant de la fin de l'année en cours, le SEPF en collaboration avec le CSF fera tirer quatre bourses de 2 000\$ pour permettre aux membres du SEPF de participer au congrès annuel de l'ACELF qui aura lieu du 24 au 26 septembre 2015 à Niagara Falls. Le SEPF travaille donc à la **consolidation et le resserrement de nos liens pancanadiens**.

En conclusion, le SEPF s'assure toujours bien sûr de défendre vos droits et vous représenter.

Vous pouvez être fiers et fières de votre SEPF.

*Sylvie Liechtele*  
Présidente du SEPF



## RÉPARTITION DES TÂCHES SEPF 2014/15

| Membres du CE libérés                                                                                                                                                                                                                                                     | Tâches et écoles assignées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Linda Thériault</b><br/>2<sup>e</sup> vice-présidente<br/><a href="mailto:lindatheriault.sepf@gmail.com">lindatheriault.sepf@gmail.com</a></p> <p>Poste libéré 1 jour :<br/><i>mardi ou mercredi</i><br/><i>une semaine sur deux</i></p> <p>Cell : 250-415-2072</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gestion du dossier de développement professionnel</li> <li>○ Vérificatrice budget SEPF</li> <li>○ Griefs de 1<sup>ère</sup> étape</li> <li>○ Rond-Point</li> </ul> <p><b>Écoles suivantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au-cœur-de-l'île (Comox)</li> <li>2. des Grands-cèdres (Port Alberni)</li> <li>3. des Voyageurs (Langley)</li> <li>4. Mer-et-montagne + secondaire Carihi (Campbell River)</li> <li>5. Océane + secondaire de Nanaimo (Nanaimo)</li> <li>6. du Pacifique et secondaire Chatelech (Sechelt)</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Hélène Bazin</b><br/>1<sup>er</sup> vice-présidence<br/><a href="mailto:helene.bazin.sepf@gmail.com">helene.bazin.sepf@gmail.com</a></p> <p>Libérée 1 jour :<br/><i>lundi</i></p> <p>Cell: 604-365-4357</p>                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Santé et sécurité</li> <li>○ Budget du CSF</li> <li>○ Griefs de 1<sup>ère</sup> étape</li> </ul> <p><b>Écoles suivantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. André-Piolat (Nord Vancouver)</li> <li>2. des Navigateurs (Richmond)</li> <li>3. du Bois-joli (Delta)</li> <li>4. Jack-Cook (Terrace)</li> <li>5. Victor-Brodeur (Victoria)</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>Paule Breton</b><br/>1<sup>er</sup> vice-présidence<br/><a href="mailto:sepfpaule@gmail.com">sepfpaule@gmail.com</a></p> <p>Libérée 1 jour :<br/><i>mercredi</i></p> <p>Cell: 778-918-5353</p>                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Health and Wellness (Santé et Bien-Être)</li> <li>○ Budget du CSF</li> <li>○ Griefs de 1<sup>ère</sup> étape</li> <li>○ Rond-Point</li> </ul> <p><b>Écoles suivantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de la Vallée (Pemberton)</li> <li>2. des Deux-Rives (Mission)</li> <li>3. secondaire Jules-Verne (Vancouver)</li> <li>4. Les Aiglons (Squamish)</li> <li>5. Rose-des-vents (Vancouver)</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Sylvie Liechtele</b><br/>présidente<br/><a href="mailto:sylvieliechtele@gmail.com">sylvieliechtele@gmail.com</a></p> <p>Cell : 778-668-9433</p>                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tous les autres dossiers</li> <li>○ Poursuite des griefs</li> <li>○ Relation avec la FCE, FECB et autres organismes</li> </ul> <p><b>Écoles restantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Anne-Hébert (Vancouver)</li> <li>2. Anse-au-sable (Kelowna)</li> <li>3. Collines-d'or (Kamloops)</li> <li>4. Côte-du-soleil + secondaire Brooks (Powell River)</li> <li>5. des Glaciers (Revelstoke)</li> <li>1. des Pionniers-de-Maillardville (Port Coquitlam)</li> <li>6. des Sentiers-alpins (Nelson)</li> <li>7. des Sept-sommets (Rossland)</li> <li>8. Entre-lacs et secondaire de Penticton (Penticton)</li> <li>9. Franco-nord + secondaire Duchess Park (Prince George)</li> <li>10. Gabrielle-Roy (Surrey)</li> <li>11. La Passerelle (Whistler)</li> <li>12. La Vérendrye (Chilliwack)</li> </ol> |

Mise à jour: 21 novembre 2014

## Mot de la 2<sup>ème</sup> Vice-présidente

Chers collègues,

Le 20 février dernier, le comité organisateur pouvait enfin se réjouir de vous accueillir de nouveau à votre Rond-Point 2015 « Voyage vers la réussite ». Cet événement annuel nous permet de nous rencontrer, d'échanger, de réfléchir et de nous enrichir. Je tiens à remercier nos animateurs qui sont le cœur de notre réussite. Ils ont offert une brochette de 14 ateliers à plus de 150 d'entre nous. En tant que présidente du comité organisateur du Rond-Point, je tiens également à remercier les membres de l'équipe qui ont contribué de leur temps et de leur expertise afin de faire de cet événement une réussite : Sylvie Liechtele, Paule Breton, Louise-Hélène Roy et Lise Martel (SEPF), Catherine Foisy et James Mercier (CSF) et Christian Côté (RDF). Malgré les défis d'organiser un Rond-Point avec un budget beaucoup plus restreint que les années précédentes et une fin et un début d'année scolaire très éprouvants, nous avons eu l'occasion de nous retrouver lors de cet événement pour nous affirmer dans ce qui nous tient le plus à cœur, notre enseignement ! Le Rond-Point demeure sans aucun doute une superbe opportunité de sortir de notre isolement et de prendre le temps de nous engager dans une démarche collaborative collégiale et autonome.

En tant que 2<sup>ème</sup> vice-présidente du SEPF, je tiens à vous affirmer qu'il me fait un grand plaisir de vous représenter et diriger ce comité. Vos sourires, vos remerciements, vos commentaires positifs et constructifs ainsi que vos questions me rassurent et confirment que mon rôle au sein de notre syndicat prend tout son sens !

*Linda Thériault*  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente



Sylvie Liechtele, Catherine Foisy, Christian Côté, Paule Breton, Lise Martel, Linda Thériault, James Mercier et Louise-Hélène Roy

### FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

#### *Saviez-vous ?*

*Encore une fois cette année, nous avons dépensé le montant de 10 000\$ qui était réservé à des bourses (d'un maximum de 250\$) pour appuyer nos membres qui avaient épuisé leurs fonds de perfectionnement professionnel.*

Les fonds personnels de PP servent à défrayer les frais reliés à :

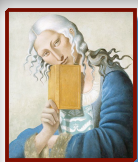
- la participation à des formations IB de niveau 3 ou plus.
- des formations IB de niveau 1 et 2 dans le cas où l'enseignant s'intéresse à la matière en question, mais qui ne fait pas partie de sa tâche actuelle, ni de sa tâche prévue.
- un abonnement à un centre de fitness ou à des cours de conditionnement physique.
- l'achat de livres professionnels, revues et publications professionnelles, logiciels, applications, ordinateurs, tablettes, liseuses de livres électroniques (eReader), livres électroniques ou autre équipement technologique.
- la participation à des conférences professionnelles.
- l'inscription à un cours universitaire, collégial, stage d'été ou autres reliés au perfectionnement professionnel (à l'exception des cours nécessaires à l'obtention du brevet d'enseignement).
- une visite professionnelle dans la classe d'un autre enseignant.
- des frais d'inscription à des organisations professionnelles reliées à l'éducation.

#### **Procédures de remboursement**

Pour se faire rembourser, l'enseignant doit remettre au président du Comité de PP du SEPF tous les reçus numérisés, les certificats et/ou le relevé de notes ainsi que le formulaire de remboursement qui se trouve sur le site web du SEPF

à : [www.sepfcb.com](http://www.sepfcb.com)





## SUGGESTION DE LECTURE

### TENIR TÊTE

« Toute histoire a un commencement, et pour moi l'aventure du printemps 2012 débute le 12 juin 2009 lorsque j'ouvre le journal *Le Devoir*. »

Dans ce livre, écrit avec le style qu'on lui connaît, on suit pas à pas Gabriel Nadeau-Dubois au fil des luttes, des rencontres décisives, des assemblées générales, des confrontations avec journalistes, ministres, juges et policiers, mais aussi dans son analyse de la grève de 2012. Chemin faisant, le lecteur prendra acte, non sans stupéfaction, de la misère morale et intellectuelle d'une certaine élite québécoise. Il renouera surtout avec la formidable vigueur des étudiants qui se sont opposés au mercantilisme de cette élite.

*Tenir tête* doit être lu par ceux qui ont partagé la colère des étudiants, mais aussi par les autres, qui se surprendront peut-être à admettre que la cause des étudiants est également la leur.

*Gabriel Nadeau-Dubois a été l'un des porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) pendant la grève étudiante de 2012. Après des études en Histoire, culture et société à l'UQAM, il étudie à l'Université de Montréal en philosophie. Il est aussi chroniqueur à Radio-Canada.*





a place of mind  
THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

**Faculty of Education**

RICHMOND COHORT PROGRAM  
BEGINS SEPTEMBER 2015

**M.ED. IN  
EDUCATIONAL  
ADMINISTRATION &  
LEADERSHIP**

[pdce.educ.ubc.ca/REAS](http://pdce.educ.ubc.ca/REAS)

**Apply by March 20**  
[pdce.educ.ubc.ca/REAS](http://pdce.educ.ubc.ca/REAS)

---

Educational leadership is a situated ethical practice, typically involving multiple constituencies that may hold conflicting social, political, and cultural views.

---

The UBC M.Ed. program at EDST is founded on three core courses that are intended to open conversations about what counts as education (EDST 581), how schooling is organized (EDST 582), and how educational agency or leadership might be exercised in schools (EDST 532).

Additionally, a research course and capstone/graduating paper provide an opportunity for students to study their own practices, while four elective courses allow students to explore educational leadership issues from a wide range of viewpoints.

## QUIZZ

?



?

**Je connais ma convention collective**

Avons-nous dans notre convention collective une clause sur le congé discrétionnaire?  
Si oui, quel est le numéro de l'article?

Réponse à la page 7

?



## Le coin de l'éducation autochtone

Étienne Papillon, intervenant en éducation autochtone à l'école du Bois-joli chante la chanson de gratitude avec les élèves de la classe M/1<sup>ère</sup> de Marc Cardoso.



Marc encourage ses élèves lors d'une activité de tissage et de dessin dans le cadre d'une leçon démonstration « Contes et légendes » en éducation autochtone. Tous les titulaires de classe peuvent accueillir une leçon démonstration en classe. Les dépenses sont aux frais du département autochtone du CSF.

Marc Cardoso joue le rôle de narrateur pendant que ses élèves miment « La femme au panier », un conte traditionnel de la côte. Étienne Meyer joue le rôle de « La petite bossue » qui écoute, un peu, en quelque sorte, ce que lui disent ses parents et ses grands-parents.



SFU UNIVERSITÉ SIMON FRASER  
LE MONDE EN TÊTE

### MAÎTRISE EN ÉDUCATION

Deux nouvelles cohortes en septembre 2015  
- campus de Burnaby  
- en ligne

Thème : L'éducation en contextes de diversité

Des séances d'information ont lieu régulièrement.

[www.sfu.ca/educfr/maitrise](http://www.sfu.ca/educfr/maitrise)



Pour une séance d'information dans votre district scolaire, veuillez contacter Danielle Arcand ([darcand@sfu.ca](mailto:darcand@sfu.ca)).

## LE COIN AUTOCHTONE

par Roger Lagassé  
Conseiller pédagogique  
en éducation autochtone

Aboriginal Education Teacher Advisor

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
(mercredi-vendredi) / BC SD #93

Intervenant en éducation autochtone à l'école du Pacifique  
(mardi à partir de 11h30)



Mélanie Voyer joue le rôle de narratrice pendant que ses élèves miment « La femme au panier », un conte traditionnel de la côte. Une des élèves joue le rôle de « La petite bossue » qui écoute, un peu, en quelque sorte, ce que lui disent ses grands-parents. Elle vient sauver les autres enfants du souper de la méchante Femme au panier, ogresse légendaire de plusieurs nations de la région.

Anick Phaneuf (rouge) et Mélanie Voyer chantent la chanson de la gratitude avec les enfants de la classe de 3<sup>e</sup> qui s'accompagnent au tambour.

Des formations en classe en éducation autochtone sont disponibles pour les enseignants de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Contactez Roger Lagassé pour plus d'information.



# La journée Rose

## Célébrez la diversité

**25 février 2015**

### La journée du T-shirt **Rose**

La première journée du T-shirt rose fut organisée par David Sheperd et Travis Price à Berwick en Nouvelle-Écosse quand, en 2007, ils achetèrent 50 T-shirts roses après que Charles McNeill un élève de 9e année, ait été brutalisé parce qu'il avait porté un T-shirt rose lors de la rentrée des classes.

**8 avril 2015**

### La Journée **Rose** internationale

La Journée Rose internationale est une journée pour lutter contre l'intimidation à caractère **homophobique, transphobique** et contre toutes les autres formes **d'intimidation**.

Ce jour-là, célébrez la diversité en portant du rose et combattez les stéréotypes avec des activités spéciales.

**Soyez créatif!**

[bctf.ca/DayofPink](http://bctf.ca/DayofPink) • [DayofPink.org](http://DayofPink.org)



Fédération des enseignant(e)s de la C.-B.  
Département des dossiers professionnels et sociaux 604-871-1850





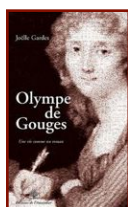
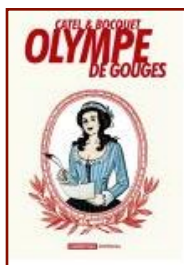
## ENSEIGNANTE MILITANTE Olympe DE GOUGES (1748-1793)

**Marie Gouze**, dite **Olympe de Gouges**, née à Montauban le 7 mai 1748 et morte guillotinée à Paris le 3 novembre 1793, est une femme de lettre française, devenue femme politique. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français.

Auteur de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des hommes Noirs.

Elle est souvent prise pour emblème par les mouvements pour la libération des femmes.

Marie-Olympe de Gouges est une des très rares femmes de l'histoire ancienne à avoir été exécutée pour la publication d'écrits politiques. Pourtant cette femme engagée, belle figure humaniste de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a été redécouverte que récemment au titre de précurseur dans l'histoire des idées. Elle demeure en effet une figure d'exception, non seulement pour son engagement politique dans la durée, mais surtout pour ses positions d'avant-garde, courageusement exprimées, sur la condition des Noirs et celle des femmes. Il a fallu attendre que les grandes questions de société sur les femmes, le racisme et les minorités se posent avec une nouvelle acuité au lendemain de la seconde guerre mondiale pour mettre enfin en lumière le souvenir tragique de de Gouges.



### Bibliographie

- Olivier Blanc, *Olympe de Gouges*, Syros, Paris, 1981.
- Olivier Blanc, *Marie-Olympe de Gouges. Une humaniste à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. René Viénet, Cahors, 2003.
- Benoît Groult, *Morceaux choisis. Olympe de Gouges*, Mercure de France, Paris, 1986.
- Olympe de Gouges :
  - *L'Esclavage des Noirs*, 1792, Côté-femmes, Paris, 1989.
  - *Œuvres complètes. Tome I. Théâtre*, éd. Félix-Marcel Castan, Montauban, 1993.
  - *Théâtre politique*, Côté-femmes, Paris, 1991.
  - *Œuvres complètes. Tome II. Théâtre*, éd. Félix-Marcel Castan, Montauban, 1993.
  - *Œuvres complètes. Tome III. Théâtre*, éd. Félix-Marcel Castan, Montauban, 1993.



### RÉPONSE

OUI:

#### ARTICLE G.5 CONGÉ DISCRÉTIONNAIRE NON PAYÉ

1. a. Un employé a droit à au moins trois (3) jours de congé discrétionnaire non payé par an.
- b. Le congé est accordé sous réserve des exigences en matière d'enseignement et de la disponibilité d'un enseignant suppléant ou d'un remplaçant. Le congé doit être approuvé par le directeur général ou son remplaçant désigné. La demande ne doit pas être refusée sans motif raisonnable.
2. Le congé s'ajoute à tout congé discrétionnaire prévu dans les dispositions locales.
3. La combinaison de cette disposition à toute autre disposition similaire ne doit pas dépasser trois (3) jours.





## Vaccinez-vous contre **GERM**



**DANGER : Risque de contamination**  
Le 9 juillet 2014 - Winnipeg, Manitoba

Enseignants, élèves, parents et autres partisans de l'éducation publique sont invités à prendre des précautions immédiates contre l'épidémie «GERM» (the Global Education Reform Movement).

### Symptômes:

- Démangeaisons causées par l'accroissement de la concurrence et le choix d'une école.
- Apparition de rougeurs cutanées qui ressemblent aux bulles des fiches «Scantron».
- Larmolement oculaire dû à l'accroissement du stress directement lié au déclin de professionnalisme et d'autonomie.
- Maux de tête débilissants à force de focalisation excessive sur les éléments essentiels et fondamentaux des programmes d'études.
- Éruptions cutanées rougeâtres selon la cote «d'excellence de l'enseignant» attribuée à des fins de rémunération au mérite ou de renouvellement d'accréditation.

GERM est un virus extrêmement contagieux. De sérieuses épidémies ont déjà été signalées en Alberta, Saskatchewan, Ontario et Nouvelle-Écosse. GERM est une réelle menace pour la bonne santé actuelle de l'Éducation publique du Canada capable de la détériorer gravement.

Toute personne infectée doit immédiatement être isolée et démise de ses fonctions. Il est fortement conseillé à toutes les autres de se faire vacciner et de prendre un médicament antiviral, Éducatol Publicose.

**Cette alerte prend effet immédiatement et reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.**

Source: **Mark Ramsankar**  
à la vice-présidence  
de la FCE







## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les jeunes Canadiens ont besoin de moins de surveillance et plus de mentorat en ligne : une étude nationale souligne le rôle important des adultes dans la vie virtuelle des enfants**

Ottawa, ON (le 22 janvier, 2015) – Un nouveau rapport diffusé par HabiloMédias, le centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique, invite les parents, les enseignants et les décideurs à aider les jeunes Canadiens à relever les défis de l'ère numérique.

Le rapport *Jeunes Canadiens dans un monde branché : Tendances et recommandations* se fonde sur des entrevues réalisées auprès d'enfants et d'adolescents, de parents et d'enseignants ainsi que sur un sondage national auprès d'élèves de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année, lequel a été réalisé entre 2012 et 2013.

« Lorsque nous avons réuni toute la recherche de notre troisième phase de l'étude *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, l'appel à l'action pour les adultes était très clair », dit Jane Tallim, codirectrice exécutive chez HabiloMédias. « Si nous voulons des enfants qui font preuve de résilience, nous devons comprendre les expériences des jeunes en ligne, écouter leurs préoccupations, et intervenir en ayant leur meilleur intérêt en tête ».

Le rapport offre des recommandations sur une grande variété de questions touchant les jeunes en ligne, y compris le sextage, l'utilisation excessive d'Internet, la cyberintimidation et les risques pour la vie privée. Il comprend également une analyse des 50 principaux sites préférés des élèves et des profils d'activités virtuelles d'élèves organisés par année scolaire.

### **Les observations et les recommandations générales du rapport comprennent les suivantes :**

- la solution consiste à créer une culture virtuelle empathique. Favoriser l'empathie et encourager les élèves à se traiter les uns et les autres avec gentillesse et respect inciteront des comportements positifs en ligne;
- la promotion de normes sociales positives aidera à réduire les cas de cyberintimidation et de sextage en montrant aux jeunes que ces activités ne sont pas aussi fréquentes qu'ils le croient;
- les règles pour communiquer les valeurs et les attentes sont importantes pour favoriser des comportements sains en ligne. La recherche démontre que les élèves assujettis à des règles à la maison relativement aux comportements risqués en ligne sont moins susceptibles d'adopter ces comportements. Les écoles peuvent prendre une approche « parentale » en se concentrant sur les règles qui établissent des normes et des valeurs positives plutôt que des règles visant à punir les mauvais comportements;
- les politiques de tolérance zéro ne fonctionnent pas. Favoriser la confiance et le dialogue ouvert est la

meilleure approche, surtout en composant avec des comportements méchants et cruels en ligne;

- nous pouvons créer des jeunes plus résilients en mettant en œuvre une approche de la littératie numérique axée sur les enfants où nous passons de la protection à l'habilitation;
- la surveillance peut créer davantage de risques pour les jeunes. Les enfants comprennent les messages sur la sécurité qui leur ont été communiqués. Ils ont maintenant besoin que les adultes s'engagent et leur offrent du mentorat. Les parents et les enseignants doivent travailler ensemble puisque les jeunes se tournent vers eux pour obtenir des conseils sur une variété de questions relatives à Internet;
- alors que les enfants se tournent vers leurs parents pour les aider à naviguer les questions numériques, les parents se sentent dépassés par le rythme du changement technologique et ont besoin de ressources pour les aider à guider leurs enfants;
- les parents, les enseignants et les décideurs devraient être plus sensibilisés à la nature hautement commercialisée des espaces virtuels préférés des enfants (seulement un des 50 principaux sites était non commercial). Les enfants doivent recevoir une éducation aux médias pour être en mesure de reconnaître à quel moment ont leur montre de la publicité et doivent apprendre à composer avec les efforts déployés par bon nombre de ces sites pour recueillir leurs données personnelles.

Ce rapport est le rapport final d'une série de neuf rapports examinant les comportements et les activités des jeunes Canadiens face à une gamme de défis propres à Internet tels que : la cyberintimidation, les relations en ligne, la vie privée, les contenus offensants, le sextage, l'usage excessif et la littératie numérique en salle de classe et à la maison. Pour consulter la série complète de rapports, des images infographiques et des diaporamas, visitez le <http://habilomedias.ca/jcmb>.

*Jeunes Canadiens dans un monde branché – Phase III : Tendances et recommandations* a été rendu possible grâce aux contributions financières de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet, du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et de l'Alberta Teachers' Association.

**HabiloMédias** est un centre canadien sans but lucratif pour la littératie numérique et l'éducation aux médias. Sa vision : que les jeunes possèdent des aptitudes à la pensée critique pour interagir avec les médias en tant que citoyens numériques actifs et informés. <http://habilomedias.ca/>, [@habilomedias](https://twitter.com/habilomedias)

## Syndicalisme



Grève des enseignants de la Colombie-Britannique

# SE BATTRE ET PRÉVENIR LE PIRE

PIERRE-ANTOINE HARVEY *Économiste CSQ*

Partout, les services publics et les gens qui y travaillent sont attaqués. Partout, la résistance s'élève. La grève des 41 000 enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique est sans doute l'un des exemples récents les plus flagrants et les plus inspirants. Récit d'une lutte pour sauver le droit à la négociation et pour défendre une éducation publique de qualité.

Deux semaines avant la fin des cours, en juin dernier, les profs quittent leur classe, laissant derrière eux les sacs d'école, les livres et les collations de leurs élèves. Trois mois plus tard, le conflit prend fin. La rentrée scolaire s'amorce avec trois semaines de retard, l'odeur de renfermé dans les classes contrastant avec le vent de tempête qui a soufflé dehors tout l'été...

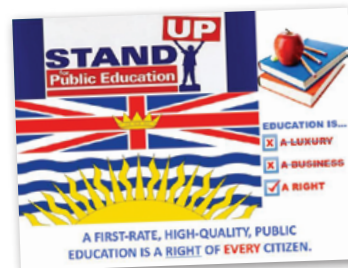
« Cette grève a été provoquée par le mépris du gouvernement libéral de Christy Clark. Notre négociation, amorcée à l'automne 2013, n'avancait pas. Le gouvernement ne dérogeait pas à sa proposition initiale. Il nous offrait des hausses salariales inférieures à 1 % par année et nous demandait de renoncer à notre droit de négocier la taille et la composition des classes, de même que les mesures de soutien. Ces propositions allaient à l'encontre du jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique<sup>1</sup> », explique Sylvie Liechtele, présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique, affilié à la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (FECB).

<sup>1</sup> Voir encadré

## LOCK-OUT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Au printemps 2014, les membres de la FECB votent à 86 % pour un plan d'action en trois étapes, allant de l'arrêt de toute activité administrative à la grève générale illimitée. La réponse du gouvernement ne tarde pas : il met en lock-out le personnel enseignant pour l'ensemble des tâches hors enseignement ; du jamais vu !

« Les profs n'avaient plus le droit de parler aux élèves ou aux parents sur les heures du midi ou de récréation. De plus, ils devaient quitter l'école 45 minutes après les classes et ne pas arriver avant 45 minutes du début des classes. Quant à leur paye, elle avait été amputée de 10 %. Cette provocation a mis le feu aux poudres et a précipité la grève générale illimitée de la mi-juin », explique la leader syndicale.



Les grévistes décident ensuite de recourir à l'arbitrage exécutoire pour arriver à une entente. Le gouvernement refuse cette avenue, toute piste de solution ne respectant pas son cadre financier étant écartée. Le refus du gouvernement de régler le conflit par l'arbitrage a fortement contribué à le discréditer au regard de la population.

**Sylvie Liechtele, présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique**



Photo Pascal Ratthé



44 Hiver 2015

NouvellesCSQ.org



## ÉVITER LE PIRE

Selon Sylvie Liechtele, la stratégie de la demande d'arbitrage exécutoire ainsi que la volonté inébranlable des enseignantes et enseignants en grève ont forcé le gouvernement à céder sur plusieurs points. Si la partie syndicale n'a pas réussi à obtenir des hausses salariales équivalentes à l'inflation (elle a obtenu 7,25 % sur 6 ans), elle a réussi à éviter le pire et à améliorer minimalement les conditions d'enseignement.

En effet, la FECB a obtenu un réinvestissement dans le soutien à l'enseignement : un fonds de 80 millions de dollars par année a été créé afin d'embaucher plus d'enseignants. Quant au temps de préparation de cours, il a été allongé au primaire.

« Mais le point le plus important a été le retrait de l'article E80, qui visait à obtenir des enseignantes et enseignants la renonciation "volontaire" à leur droit de négocier toutes dispositions touchant la taille et la composition des classes ainsi que des mesures de soutien pour les élèves. Il s'agit d'une victoire très importante, car nous luttons depuis 12 ans pour conserver ce droit », explique-t-elle.

## LES INGRÉDIENTS DU SUCCÈS

Le mécontentement des membres, leur militantisme et la qualité de leurs communications avec leur organisation syndicale ont contribué au succès des moyens de pression. L'appui considérable de la majorité des parents et des différentes communautés a aussi joué un rôle important.

« Rapidement, ils ont compris que le conflit dépassait la simple négociation des conditions de travail et qu'il fallait s'unir pour défendre notre système d'éducation public. De concert avec ses syndicats, notre fédération n'a ménagé aucun effort pour les informer des enjeux ainsi que de la nature et des impacts des moyens de pression : un site Web, des groupes Facebook, des affiches, des tracts et de petites vidéos ont été créés. Des ateliers d'information ont aussi été offerts dans toutes les communautés, ce qui nous a permis de joindre des milliers de parents », raconte Sylvie Liechtele.

Au cours de cet épisode difficile, les membres de la FECB ont profité d'un élan important de solidarité, tant de la part des parents que de syndicats de partout au monde : appui sur les lignes de piquetage (des parents ont manifesté avec les grévistes), déclarations publiques, aide matérielle et financière sous la forme de dons ou de prêts sans intérêt pour renflouer le fonds de grève.

En réfléchissant à la négociation que nous entreprenons au Québec, Sylvie Liechtele ne peut que voir une foule de parallèles. Ici comme en Colombie-Britannique, le gouvernement tente de nous mettre en opposition avec le « contribuable » et sa « capacité à payer ». Notre succès, croit-elle, viendra de notre capacité à faire appel au côté « citoyen » de monsieur et madame Tout-le-monde, ce côté qui valorise les services publics et les gens qui les portent à bout de bras.

## Chronologie d'une longue lutte

**1998** : Les enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique négocient des améliorations significatives pour le soutien aux élèves et la réduction de la taille des classes. En échange, ils acceptent un gel salarial de deux ans.

**2002** : Christy Clark, alors ministre de l'Éducation, impose les lois 27 et 28 qui retirent unilatéralement des conventions collectives toutes dispositions touchant la taille et la composition des classes.

## LA FECB ENTAME DES MESURES DE CONTESTATIONS LÉGALES

**2011** : La Cour suprême de la province déclare les lois 27 et 28 anticonstitutionnelles. Le gouvernement a un an pour réparer la situation.

**2012** : Le gouvernement persiste dans son refus de négocier les conditions d'enseignement. Il impose la loi 22, trompeusement nommée « Loi d'amélioration de l'éducation ».

## LA FECB DÉPOSE UNE NOUVELLE POURSUITE

**Janvier 2014** : Dans un deuxième jugement, la Cour suprême de la province réaffirme que les lois 27, 28 et 22 sont contraires à la Charte canadienne des droits et libertés. Le jugement impose au gouvernement de réintroduire les clauses effacées en 2002 et de payer 2 millions de dollars en dommages au syndicat.

**Mars 2014** : Le gouvernement porte le jugement en appel et introduit dans sa proposition de convention collective l'article E80, qui vise à obtenir du personnel enseignant la renonciation volontaire de son droit de négocier l'organisation de l'enseignement.

**Septembre 2014** : Faisant suite à la grève et au soutien de la communauté, le gouvernement accepte de retirer l'article E80. La nouvelle convention collective pourra intégrer les résultats des procédures juridiques toujours en cours. /



## SYMPOSIUM 2015 des agentes et agents de liaison francophones des organisations membres de la FCE

Le Symposium 2015 a eu lieu en février à Edmonton, Alberta. Grâce à un partenariat avec Le Conseil français de l'Alberta Teachers' Association et le North Central Teachers' Conference Association, les membres du personnel enseignant de l'extérieur de l'Alberta ont pu se joindre à leurs collègues franco-albertains pour cette conférence annuelle où plus de 40 ateliers ont été offerts en français. Ce symposium annuel de la FCE a porté sur les outils qui appuient le personnel enseignant devant des responsabilités qui se complexifient. Sylvie Liechtele, présidente du SEPF et Linda Thériault, 2ème vice-présidente du SEPF y étaient présentes.

Le Comité consultatif du français langue première de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) dont les bureaux sont à Ottawa.



*Dianne Woloschuk, présidente de la FCE  
et du Comité consultatif du français langue première, Ontario  
Maxime Lessard, représentant de l'Alberta*

*Sylvie Liechtele, présidente du Syndicat des enseignantes et des enseignants du  
programme francophone (SEPF), représentante de la Colombie-Britannique  
Ronald Boudreau, directeur des Services aux francophones de la FCE, Ontario  
Marcella Cormier, représentante de Terre-Neuve-et-Labrador  
Carol Jolin, Présidente de l'Association enseignantes et enseignants franco-  
ontariens (AEFO), représentant de l'Ontario  
Simon Normandeau, Président des Éducatrices et éducateurs francophones du  
Manitoba (ÉFM), représentant du Manitoba*



*Dianne Woloschuk, présidente de la FCE  
Ronald Boudreau, directeur des Services aux francophones de la FCE*





Le Rond-Point, événement organisé conjointement par le SEPF, le CSF et le RDF, s'est tenu le vendredi 20 février à l'hôtel Radisson, Richmond.

Trente-et-une écoles du CSF étaient représentées avec plus de 150 participants. Quinze ateliers ont été offerts et quatre maisons d'édition étaient présentes :

**Chouette books**  
**Diffusion Dimedia**  
**Scholastic**  
**World Kids Books.**

Nous tenons à remercier les animateurs et animatrices suivants qui grâce à leur expertise, leur engagement et et implication ont fait de cette conférence un VOYAGE VERS LA REUSSITE.

CSF  
**Carrie Antoniazzi**  
**Geneviève Beaulieu**  
**Marie-Pier Dandurand**  
**Marie-Michèle Girard**  
**Syndie Hébert**  
**Roger Lagassé**  
**Hélène Lalancette**  
**Ianick Leroux**  
**Émilie Prunier**

École Jules-Verne  
**Alexandra Girard**  
**Steve Roy**

École Au-cœur-de-l'île  
**Mariane Salvail**

École des Voyageurs  
**Gisèle Dupuis**

École Les Aiglons  
**Simonne Thériault**

École Victor-Brodeur  
**Pierre Bibeau**  
**Denise Branter**  
**Julie Gagnon**  
**Audrey Morin Beaulieu**

École Mer-et-montagne  
**Kristiane Sormany**

AEFO  
**Marie-France Grégoire-Cayer**

FCE  
**Ronald Boudreau**

UBC  
**Sara Schroeter**

École Majagalechi  
**Gali Aks Elementary**  
**Suzanne Wernli-Roy**

L'an prochain, le symposium francophone des agentes et agents de liaison francophones de partout au pays se tiendra à Vancouver deux jours avant le Rond-Point 2016, c'est-à-dire, les 17 et 18 février. Le thème sera «**Resserrons nos liens d'un océan à l'autre**». Vingt agents de liaison participeront à notre Rond-Point ceci en collaboration avec la FCE.



*Sylvie Liechtele, présidente du SEPF souhaite la bienvenue à tous les participantes et participants au Rond-Point 2015*







*Ronald Boudreau, directeur des Services aux francophones de la FCE  
et Sylvie Liechtele, présidente du SEPF*



*Atelier offert par Roger Lagassé,  
conseiller pédagogique en éducation autochtone*



*Atelier de justice sociale  
offert par Denise Branter, Gisèle Dupuis, Mariane Salvail et Simonne Thériault*





## FORUM DES LEADERS

Le **Forum des Leaders** s'est tenu les 5 et 6 février 2015 à Ottawa. Sylvie Liechtele, présidente du SEPF y a participé en tant que représentante de la FCE. Le Gouvernement du Québec travaille sur un plan pour aider les communautés francophones hors Québec.

Pour votre information, lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes, 33 organismes et institutions oeuvrant au développement des communautés ont signé une Déclaration dans laquelle ils s'engagent à travailler ensemble, au cours des dix prochaines années, pour faire de la vision du Sommet une réalité. Lors d'une première rencontre à la suite du Sommet, à l'automne 2007, ils ont pris le nom de Forum des leaders et ont intégré dans leur groupe sept nouveaux organismes déterminés, eux aussi, à contribuer à ce grand projet. Le Forum des leaders est passé à 43 organismes à l'automne 2011 avec l'adhésion du Réseau des municipalités francophones de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

En juin 2008, le Forum des leaders a adopté le Plan stratégique communautaire. Les membres du Forum se rencontrent trois fois par année pour faire le point sur les progrès dans la mise en œuvre du Plan.



## BUTS COMITÉ DU PERSONNEL

Les membres du personnel enseignant sont convaincus que la pratique de prise de décisions collégiale non seulement contribue à la croissance professionnelle mais aussi favorise un meilleur environnement d'apprentissage pour les élèves.

C'est l'esprit sur lequel est basé le contrat régissant les comités de personnel. Les membres du personnel enseignant, en tant que professionnels, ont le droit d'être impliqués dans le processus de prise de décision de leur école dans le cadre de la Loi scolaire de la Colombie-Britannique.

Le comité du personnel devrait jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'école. Les comités du personnel peuvent également encourager une meilleure adhésion aux décisions tout comme ils peuvent légitimer certaines inquiétudes dans un milieu confiant et sans intimidation.

UNISSONS NOS VOIX POUR MIEUX NOUS FAIRE ENTENDRE!  
Utilisez Facebook, Twitter ou Instagram et #PAScorrect pour vous faire entendre.

Quand je vois quelque chose qui n'est #PAScorrect, je le dénonce. <http://bit.ly/1v3QrCi>

#PASCORRECT



# RÉFLÉCHISSEZ AVANT DE PARTAGER

Conseils de Facebook et MediaSmarts



Nous entendons constamment dire que le partage est une bonne chose. Et grâce à la technologie, nous pouvons partager nos idées, nos opinions, nos photos et nos vidéos avec nos amis ainsi que d'autres personnes.

Dans la plupart des cas, le partage est une bonne chose. Mais si nous ne réfléchissons pas à fond à nos façons de partager, nous risquons de nous faire du mal ou d'en faire à d'autres personnes. Rappelez-vous toujours que ce que vous partagez avec vos amis peut finir par être partagé avec d'autres personnes. C'est pourquoi il est important de réfléchir avant de partager.

## VOS RENSEIGNEMENTS VOUS APPARTIENNENT

Lorsque vous partagez des choses qui vous concernent – qu'il s'agisse d'une photo, d'une vidéo ou de renseignements personnels tels que votre numéro de téléphone – gardez à l'esprit qu'elles pourraient facilement être vues par des personnes à qui vous ne souhaitez pas les envoyer.

Rappelez-vous aussi qu'il n'est pas sage de partager des renseignements lorsque vous êtes très émotif(ve) (que vous soyez fâché(e), triste ou enthousiaste). Retrouvez d'abord votre calme, puis évaluez s'il s'agit réellement d'une bonne idée.

### Ensuite, demandez-vous :

- ✓ Est-ce bien la façon dont je désire que les gens me perçoivent ?
- ✓ Quelqu'un pourrait-il utiliser cette information pour me faire du mal ? Serais-je fâché(e) si une personne partageait cette information avec d'autres ?
- ✓ Quelle est la pire chose qui pourrait arriver si je partageais cette information ?

**Les mots de passe ne sont pas des données sociales :** Certaines circonstances exigent une grande prudence quand vient le temps de partager des données. Des amis peuvent partager des mots de passe lorsque tout va bien entre eux, mais cela peut malheureusement se transformer en cauchemar plus tard.

**Une image dure éternellement :** Certaines personnes croient que le fait de partager une photo de soi-même dans une situation sexy ou de nudité avec une copine ou un copain – ou avec quelqu'un qu'elles espèrent voir devenir leur copine ou leur copain – leur permet d'afficher leur amour ou leur confiance. Soyez particulièrement prudent(e) dans une telle situation et réfléchissez bien : une image peut facilement survivre à une relation.

 **N'oubliez jamais que, si quelqu'un vous demande de partager quelque chose qui vous met mal à l'aise, vous avez le droit de refuser. Une personne qui vous aime ou vous respecte ne peut vous forcer à le faire ou vous menacer.**

**Partie en quelques secondes, mais peut-être pas pour toujours :** Certaines applications ou certains services de réseautage social promettent de supprimer automatiquement les images ou les vidéos quelques secondes après qu'elles aient été affichées. Mais cette mesure est contournable. L'autre personne pourrait, par exemple, faire une capture d'écran. Il est donc nécessaire, là aussi, de bien peser sa décision avant de partager.



## Conseils Facebook :

1

Les mots de passe ne sont pas des données sociales. Ne partagez jamais votre mot de passe. Pour obtenir d'autres conseils relatifs à la sécurité, visitez l'adresse [facebook.com/help/securitytips](https://facebook.com/help/securitytips)

2

Vérifiez vos paramètres de confidentialité à l'adresse [facebook.com/privacy](https://facebook.com/privacy) pour savoir qui a accès à vos publications.

3

Vérifiez l'outil de sélection d'audience chaque fois que vous publiez sur Facebook afin de vous assurer que vous ne partagez vos contenus qu'avec l'audience désirée.



## LE CONTENU DES AUTRES

En général, lorsque quelqu'un vous envoie des données, cette personne est d'accord pour que vous les partagiez avec d'autres. Si vous n'en êtes pas certain(e), par contre, pensez-y à deux fois avant de le faire. Encore mieux, demandez à la personne si elle accepte que vous le fassiez. La même consigne s'applique lorsque vient le temps de partager des photos ou des vidéos dans lesquelles apparaissent d'autres personnes : demandez la permission avant d'identifier une personne, de republier une photo ou de la transférer.

Si quelqu'un partage avec vous du contenu qui concerne d'autres personnes, demandez-vous :

- ✓ La personne qui m'a envoyé ce contenu est-elle d'accord pour que je le partage ?
- ✓ A-t-elle obtenu la permission de la personne qu'on y voit ?
- ✓ Comment réagiraient-ils si quelqu'un partageait un tel contenu dans lequel j'apparais ?



**Si ce que vous avez reçu n'est pas avantageux pour la personne, pourrait l'embarrasser ou encore la blesser si le contenu devait circuler, ne le publiez pas.**

La personne qui vous l'a envoyé l'a peut-être uniquement fait à la blague, mais une blague peut être beaucoup moins drôle si elle est vue par la mauvaise personne.

De nombreuses personnes – particulièrement des garçons – font l'objet de pressions de la part de leurs amis pour partager des photos de leurs copines ou de leurs copains nu(e)s. Il peut être difficile de résister à ces pressions, mais vous devez penser à tout le mal que pourrait subir votre copine ou votre copain si vous deviez céder.



## CORRECTION DES ERREURS EN CAS DE PROBLÈME

Il nous arrive à tous de faire de mauvais choix. Cela ne veut pas dire que vous ne devez pas tout mettre en œuvre pour remédier aux situations problématiques.

Si vous avez partagé quelque chose que vous n'auriez pas dû, la première mesure à prendre consiste à demander aux personnes concernées de ne pas le faire à leur tour.

Si quelqu'un a publié un contenu que vous lui avez envoyé, commencez par lui demander de le retirer. Cette mesure est plutôt efficace dans la majorité des cas.



**Rappelez-vous de ne rien faire si vous êtes fâché(e) :** prenez le temps de vous calmer et, si possible, parlez à la personne hors ligne.

Si elle refuse de retirer le contenu, n'essayez pas de vous venger en partageant du contenu privé qu'elle vous a envoyé, en la harcelant ou en demandant à vos amis de s'unir contre elle. D'abord, cela ne fait généralement qu'empirer la situation. Ensuite, plus vous réagissez contre la personne, plus vous donnez l'impression que vous en êtes tout autant responsable.

Si vous êtes identifié(e) dans une photo que vous n'aimez pas, rappelez-vous que de nombreux sites de partage de photos et de réseautage social vous permettront de supprimer votre nom des photos dans lesquelles vous avez été identifié(e). Sur Facebook, vous pouvez également choisir de réviser de telles publications avant qu'elles n'apparaissent dans votre journal à partir de vos paramètres de confidentialité : [facebook.com/privacy](https://facebook.com/privacy).



Prenez-en bonne note !



Si vous êtes membre de Facebook mais ne vous sentez pas à l'aise de confronter quelqu'un ou ne savez pas exactement comment vous adresser à la personne, Facebook offre un **outil de signalement** qui propose certains messages que vous pouvez utiliser et des moyens d'obtenir l'aide d'un parent, d'un enseignant ou d'un ami en qui vous avez confiance.

Pour les cas plus sérieux, par exemple si une photo ou une vidéo vous représente partiellement ou entièrement nu(e), si le contenu est diffamatoire (il est faux et fait du tort à votre réputation), ou si vous faites l'objet de harcèlement ou d'intimidation, vous pouvez demander au site ou au service par l'intermédiaire duquel le contenu a été partagé de le retirer. Dans un tel cas, vous pouvez également vous adresser à la police.

 Si vous vous trouvez dans une situation dans laquelle quelqu'un menace de publier une photo de vous nu(e) à moins que vous ne lui fournissiez davantage de photos du même type, nous vous recommandons d'en informer immédiatement un adulte en qui vous avez confiance et de communiquer directement avec la police. Il s'agit là d'un comportement inacceptable, qui est de surcroît illégal dans plusieurs pays.



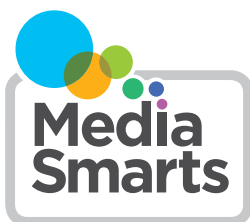
### Utilisation de l'outil de signalement

Pour en savoir plus sur le signalement social ou le signalement de contenu abusif, allez à l'adresse [facebook.com/report](https://facebook.com/report).

**Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul(e) :** vous pouvez toujours vous adresser à vos parents, à un enseignant ou à un conseiller, à un autre adulte en qui vous avez confiance ou à un service téléphonique d'assistance pour obtenir de l'aide.



CONTENU OFFERT PAR :



POUR EN SAVOIR PLUS, VEUILLEZ CONSULTER LES LIENS CI-DESSOUS :

MediaSmarts  
[mediasmarts.org](https://mediasmarts.org)

Espace La sécurité, pour tous de Facebook (Facebook Family Safety Center – en anglais)  
[facebook.com/safety](https://facebook.com/safety)

Conseils de prévention contre l'intimidation (en anglais)  
[facebook.com/safety/bullying](https://facebook.com/safety/bullying)

Pages d'aide de Facebook  
[facebook.com/help](https://facebook.com/help)

© Facebook 2020





**APPEL DE CANDIDATURE**

**Bourses de justice sociale  
du SEPF**

**FAIRE LA DIFFÉRENCE**  
1 000 \$

**JE M'IMPLIQUE**  
2 x 500 \$

**Tu es une enseignante  
ou un enseignant qui promeut  
la justice sociale à travers  
de maints projets à ton école?**

**Soumets ton projet  
avant le 18 avril 2015 à  
[lisemartel.sepf@gmail.com](mailto:lisemartel.sepf@gmail.com).**

**Ton école aura la chance de gagner  
1000 \$ ou 500 \$.**

**Prends la chance d'être reconnu  
pour ce que tu fais!**

**Pour toute question,  
communique avec ton SEPF.**



**En France, le statut «d'êtres  
vivants doués de sensibilité»  
aux animaux domestiques a  
été définitivement adopté dans  
le Code civil le 28 janvier 2015.**



## Félicitations Chantal!



Chantal Rousseau  
École Mer-et-montagne

### #Twictée : la dictée en 140 caractères, c'est ça l'avenir de l'orthographe ?

Pour se familiariser avec la technologie, élargir l'espace francophone dans la vie des élèves et apprendre l'orthographe et la grammaire, de plus en plus de classes revisitent l'incontournable dictée traditionnelle en utilisant Twitter. Et selon Chantal Rousseau, enseignante à l'école Mer-et-montagne, cela donne le goût de l'orthographe aux jeunes ! L'idée est simple.

#### 1. Écriture de notre twictée

Il s'agit d'abord de dicter une phrase (inférieure à 140 caractères, la limite imposée pour un tweet) comprenant tout un tas de difficultés orthographiques et grammaticales que les élèves recopient sur une feuille. La classe est ensuite divisée en huit groupes qui négocient ce qu'ils pensent être la bonne écriture de chacun des mots. Ces huit twictées de groupe sont envoyées en message privé à une « classe miroir » – une des 70 autres classes de plusieurs pays de la francophonie.

#### 2. Rédaction des twoutils pour notre classe scribe

Chaque groupe reçoit une twictée d'un autre groupe d'une « classe scribe » - une autre des 70 classes. Le groupe identifie les erreurs et rédige un twoutil par erreur (une règle orthographique ou grammaticale de 140 caractères leur permettant de corriger leur erreur à l'aide de mots-dièse de type #ponctuation, #homophone, #accordGN, #conjugaison, etc.). Ensuite, sur le compte Twitter de la classe, les élèves envoient leurs twoutils à la classe scribe. Voici un exemple de twoutil :



#### 3. Correction de leur twictée individuelle et de groupe avec les twoutils de la classe miroir

Notre classe reçoit sur Twitter les corrections de leur twictée de groupe sous forme de « twoutils ». Chaque groupe corrige ses erreurs et chaque élève réécrit la twictée corrigée.

#### 4. Réinvestissement

Les élèves se font dicter une nouvelle twictée de transfert qui fait appel aux mêmes difficultés orthographiques et grammaticales. Les élèves comparent leurs résultats.

Pour Chantal Rousseau, la twictée est un outil pédagogique très motivant. La correction des erreurs est plus vigilante car les élèves sont acteurs de leurs apprentissages : ils doivent chercher dans le dictionnaire, débattre, négocier, se justifier et publier sur Twitter sans faute. De plus, le dispositif semble se transférer facilement lors de la révision des productions écrites plus longues.



## **Bravo Marie!**

Bonjour chers collègues,

La Corporation Enbridge... ça vous dit quelque chose? Voici quelques mots clés qui sont reliés à cette compagnie : sables bitumineux, pipelines, pétroliers. Suite aux nombreuses publicités mensongères, mon conjoint, Richard Boyce a décidé de faire un documentaire intitulé : « Coastal Tarsands, Journey to Deleted Island ».

En août 2013, nous avons exploré, en kayak, certaines îles dont Enbridge a supprimé de la carte géographique et le « Douglas Channel » où les pétroliers partiront du port de Kitimat pour aller en Chine.

L'été dernier, j'ai sous-titré, en français, le documentaire afin d'offrir aux francophones la possibilité de comprendre cet enjeu environnemental. Avec ce film de 78 minutes, vous pouvez admirer la beauté sauvage, entendre ce que les gens ont à dire sur le transport des sables bitumineux et comprendre l'impact d'un déversement sur la Côte Ouest de la Colombie-Britannique.



Si vous désirez visionner ce film, vous pouvez le voir pour 5\$ ou le télécharger pour 15\$ à : [www.CoastalTarsands.ca](http://www.CoastalTarsands.ca).

Si vous préférez acheter pour 20\$ un DVD pour votre classe ou la bibliothèque de votre école, vous pouvez m'écrire à [marie.laviolette@csf.bc.ca](mailto:marie.laviolette@csf.bc.ca) et il me fera un grand plaisir de communiquer avec vous et de vous envoyer par la poste le nombre de copie dont vous désirez.

Enfin, je remercie le SEPF de ne pas avoir inclus Enbridge comme compagnie pour nos investissements éthiques et je vous encourage à faire de même pour vos propres investissements. Les élections fédérales sont cette année. Votons pour un parti qui protégera notre environnement afin que nous puissions encore vivre des ressources de nos milieux naturelles.

Bon visionnement!

Marie Laviolette  
Enseignante de la maternelle  
Ecole Océane, Nanaimo

## PROJET OUTRE-MER DE 2015

*Action enseignante pour l'enseignement*



L'heureuse enseignante sélectionnée par le Comité national de sélection du projet Outremer de l'été 2015 offert par la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants dont nous sommes membres, est:

**Jasmine De Serres**

*de l'école La Passerelle.*

Le SEPF est fier de donner la chance à Mme De Serres de participer à ce projet de volontariat éducatif qui vient en aide à des collègues enseignant au loin.

Nous remercions tous les candidates et candidats suivants pour leur intérêt au projet et les invitons à poser leur candidature à nouveau lors de prochains projets. Le SEPF reconduira sa participation à ce projet de justice sociale cher au SEPF et enrichissant pour ses membres.

**Danièle Riendeau**

*de l'école Victor-Brodeur*

**Pierre Bibeau**

*de l'école Victor-Brodeur*

**Francine Masse**

*de l'école de l'Anse-au-sable*

**Martin Racette**

*de l'école des Pionniers-de-Maillardville*

**Dulciane Houde**

*de l'école Rose-des-vents*

**Sophie Lévesque**

*des services pédagogiques du CSF*

### Congés du printemps des écoles du CSF

#### **du 16 au 27 février:**

Prince George / Franco-nord et secondaire Duchess Park

#### **du 9 mars au 20 mars:**

North Vancouver / André-Piolat  
Port Alberni / des Grands-cèdres  
Port Coquitlam / des Pionniers  
Surrey / Gabrielle-Roy  
Vancouver / Anne-Hébert  
Vancouver / Jules-Verne  
Vancouver / Rose-des-vents

#### **du 16 au 20 mars:**

Revelstoke / des Glaciers

#### **du 16 au 27 mars:**

Chilliwack / La Vérendrye  
Delta / du Bois-joli  
Fernie / Sophie-Morigeau  
Kamloops / Collines-d'or  
Kelowna / Anse-au-sable  
Langley / des Voyageurs  
Mission / des Deux-rives  
Nelson / des Sentiers-alpins  
Penticton / Entre-lacs et secondaire Penticton  
Powell River / Côte-du-soleil  
Richmond / des Navigateurs  
Rossland / des Sept-sommets  
Sechelt / du Pacifique et secondaire Chatelech  
Terrace / Jack-Cook  
Victoria / Victor-Brodeur  
Partout en C.-B. / École Virtuelle

#### **du 23 au 27 mars:**

Nanaimo / Océane et secondaire Nanaimo

#### **du 23 mars au 2 avril:**

Pemberton / La Vallée  
Squamish / Les Aiglons  
Whistler / La Passerelle

#### **du 30 mars au 10 avril:**

Campbell River / Mer-et-montagne et Carihi  
Comox / Au-cœur-de-l'île

SE HA PUESTO  
TAN SERIO EL  
MUNDO QUE  
EL HUMOR ES  
UNA PROFESIÓN  
DE RIESGO.



### TIRAGE AU SORT

**pour participantes et participants au sondage  
sur les CAP**

Félicitations à **Stéphane Bélanger** de l'école du Bois-joli qui a gagné le CD «Entre hier et demain» de Danny Boudreau pour sa participation au sondage effectué en janvier dernier sur les CAP par l'entremise de SurveyMonkey.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé au sondage.



## Capsule linguistique

**Il est temps d'initier des changements importants dans le domaine de l'éducation.**

**Initier**, c'est donner à quelqu'un la connaissance d'un art, d'une science: *initier un enfant à la lecture.*

Or, cette définition ne se retrouve pas dans des expressions comme *initier un changement, une activité, une politique*, qui devraient être rendues respectivement par *apporter un changement, entreprendre une activité, instaurer une politique.*



## Carnet Rose

Vous connaissez des collègues qui ont eu la joie d'avoir un bébé? N'hésitez pas à nous le signaler et nous le publierons dans le Carnet rose du Colibri si ils sont d'accord.

De plus, pour féliciter les nouveaux parents, la Fédération des parents francophones de la C.-B. enverra la trousse: « Francophone aux couches » distribuée gratuitement à tout nouveau parent francophone dans la province. Voici le lien sur lequel les nouveaux parents peuvent communiquer leurs coordonnées, afin que la FPFBC puisse leur faire parvenir ce petit cadeau de bienvenue:

<http://www.fpfbc.bc.ca/ressources/trousse-francophones-aux-couches>

Cette trousse contient de nombreuses informations sur la grossesse et les premières années de l'enfant en français, ainsi que sur l'éducation en milieu minoritaire linguistique.

## TIRAGE AU SORT

**pour lectrices et lecteurs avides du Colibri**

**QUESTION :**

*Quel était le thème du Rond-Point 2015?*

Envoyer votre réponse à [lisemartel.sepf@gmail.com](mailto:lisemartel.sepf@gmail.com) avec comme titre : **TIRAGE COLIBRI.**

Prix : carte iTunes de 10\$

Le nom du ou de la chanceuse sera publié dans le prochain Colibri.

Gagnant du tirage du Colibri de décembre  
**Mireille Turcotte**  
de l'école La Passerelle

## Perles d'enfants

**“Le vélo, c'est comme l'école, au début on n'y arrive pas. On essaie, on essaie et après on y arrive.”**

Lény, 6 ans

[www.enfandises.com](http://www.enfandises.com)

**La présidente, Sylvie Liechtele,  
et le Comité exécutif du SEPF  
vous souhaitent  
Bonne relâche!**

**À noter que les bureaux du SEPF sont fermés  
du lundi 9 mars au vendredi 20 mars inclusivement.**

En cas d'urgence, veuillez contacter la Présidente du SEPF sur son cellulaire.

## CITATION



**«Dès que les professeurs commencèrent à le traiter en bon élève, il le devint véritablement: pour que les gens méritent notre confiance, il faut commencer par la leur donner.»**

Marcel Pagnol



ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !  
ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !  
ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !  
ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !

QUESTIONS

BESOIN D'AIDE....

## CONTACTEZ-NOUS

**Sylvie Liechtele**

Présidente

604-871-1866 / cellulaire: 778-668-9433

**Hélène Bazin**

1ère co-VP par intérim  
cellulaire: 604-365-4357

**Paule Breton**

1ère co-VP par intérim  
cellulaire: 778-918-5353

**Linda Thériault**

2ème VP  
cellulaire: 250-415-2072

**Lise Martel**

Assistante administrative  
604-871-1865  
sans frais: 1-877-783-2243



**Syndicat des enseignantes  
et enseignants**

**du programme francophone  
de la Colombie-Britannique**

a/s FECB - 100-550 6ème avenue ouest  
Vancouver, C.B. V5Z 4P2

[lp93@bcff.ca](mailto:lp93@bcff.ca)

[www.facebook.com/SEPFCEB](http://www.facebook.com/SEPFCEB)

## COMITÉ EXÉCUTIF 2014-2015



*Sylvie Liechtele*  
Présidente



*Hélène Bazin*

1ère co-VP par intérim et présidente du Comité santé et sécurité au travail



*Paule Breton*

1ère co-VP par intérim et président du Comité santé et bien-être



*Linda Thériault*

2ème VP et présidente du Comité de perfectionnement professionnel



*Faziah Gamaz*  
Trésorière



*Denise Branter*

Secrétaire et Présidente du Comité de justice sociale



*Franz Lefort*

Président du Comité des suppléant/e/s



*Daniel Bouchard*

Représentant aux ARs de la FEC

### Comités permanents du SEPF

Perfectionnement professionnel: *Linda Thériault, Jean-Claude Bazinet, Naoufel Mahjoubi et Louise-Hélène Roy*

Suppléant/e/s: *Franz Lefort, Daniel Bouchard et Cécile Saucier*

Négociations: *Sylvie Liechtele, Hélène Bazin, Daniel Bouchard et Denise Branter*

Justice sociale: *Denise Branter, Gisèle Dupuis, Mariane Salvail et Simonne Thériault*

Rond-Point 2014-15: *Linda Thériault, Paule Breton, Sylvie Liechtele et Louise-Hélène Roy*

Santé et sécurité mixte: *Hélène Bazin, Stéphane Bélanger, Mahshid Sabelghadam et Avi Yan*

### Membres du Comité ad hoc du secondaire

*Hamida Bendriss, Denis Drapeau, Geneviève Rousseau et Steve Roy*

### Délégués à l'AGA de la FECB

*Stéphane Bélanger, Daniel Bouchard, Denise Branter, Richard Drouin, Sylvie Liechtele et Maria Stinchcombe*

### COURRIEL PRIVÉ POUR INFORMATION CONFIDENTIELLE SYNDICALE

Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous vous prions de nous transmettre votre adresse de courriel privé à [lisemartel.sepf@gmail.com](mailto:lisemartel.sepf@gmail.com). À noter que le SEPF ne communiquera pas cette information.

Nous vous encourageons à participer à la rédaction du Colibri.  
N'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information à partager avec nos lecteurs et lectrices.